Avec la
Cgt 04

L'action,
C'est maintenant !

Le bulletin de l'UD 04

Union Départementale
Des syndicats CGT
des Alpes de Haute Provence

« Ensèn »

Sommaire

Stop Tafta— Action du 17 octobre 2

Stage accueil syndical et juridique + Sauvons la MJC de Saint-Auban 3

Rassemblements du 8 octobre + La violence ouvrière 4

Loi Santé : la casse continue 5

Initiatives départementales + Actualité culturelle 6

Actualité culturelle (suite) : la légende noire du soldat O 7

La conférence départementale des Territoriaux CGT 04 8

Numéro
Octobre 2015

EDITO

Nous fêtons ce mois-ci le 70ème anniversaire de la Sécurité Sociale.
A la veille de la seconde guerre mondiale, il existait un système d'assurances sociales mais il n'était pas obligatoire et surtout, ne concernait pas tout le monde. C'était un système assurantiel ! La seconde guerre mondiale a fait prendre conscience de l'importance d'une solidarité nationale.
Les fondements de l'institution que nous connaissons aujourd'hui sont à rechercher dans le programme du Conseil National de la Résistance (CNR) qui, dès mars 1944, a conçu un projet en devenir : le système de Sécurité Sociale français. Ce sont les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945 qui ont concrétisé ce projet de Sécurité sociale, défini par le CNR.
La place prise par le syndicalisme dans la résistance au nazisme et le besoin de protection sociale à l'issue de la seconde guerre mondiale, ont contribué à bâtir un système de sécurité sociale. Ce système est fondé sur des valeurs de Solidarité, d'Egalité, d'Universalité et de Démocratie, dans lequel chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins.
Ambroise Croizat a tenu une place à part ! En 1936, il était Secrétaire de la Fédération CGT de la Métallurgie. A la déclaration de la guerre il est entré dans la clandestinité. Il est arrêté quelques semaines plus tard et sera déporté en Algérie. Il sera Libéré en 1943, trois mois après le débarquement allié en Afrique du Nord. Il est nommé par la CGT clandestine à la commission consultative du gouvernement provisoire d'Alger. Ce n'est qu'une fois sa déchéance annulée le 28 octobre 1944 qu'il put siéger à l'Assemblée consultative provisoire, au titre de la CGT. À la Libération, il fût élu membre des deux Assemblées constituantes (puis de l'Assemblée nationale de 1946 à
1951). Ambroise Croizat sera ensuite ministre du Travail du général de Gaulle puis ministre du Travail et de la Sécurité sociale du 26 janvier au 16 décembre 1946 et du 22 janvier au 4 mai 1947.
C'est à ce poste qu'il dirigea la mise en place du système de protection sociale : assurance maladie, système de retraites, les allocations familiales, et l'amélioration du droit du travail français, avec les comité d'entreprise, la médecine du travail, la réglementation des heures supplémentaires, le statut des mineurs.

L'histoire des grandes heures de la «Sécu» se confond très étroitement avec celle de la conquête des droits nouveaux pour les travailleurs et leurs familles. A l'inverse, tous les coups portés contre notre système de protection sociale, contre son fonctionnement démocratique, s'inscrivent comme autant d'atteintes au droit au bien être, à la santé, à la vie.
En cette période d'anniversaire de la création de la Sécurité Sociale, Il est important de rappeler nous souhaitons redire combien la conception de la solidarité nationale du pouvoir en place s'éloigne des principes qui ont prévalu lors de sa création en 1945.
Ambroise Croizat, disait : « Ne parlez pas d'acquis sociaux mais de conquis sociaux ». Aujourd'hui, la non-écoute des justes revendications des salariés et l'absence de dialogue social montrent à quel point cette politique passe à côté de l'essentiel. Ce n'est pas par l'austérité et le refus du dialogue qu'ils peuvent se contenter de répondre. Justifier la régression de notre système de santé par la nécessité d'en maîtriser les coûts ne tient pas la route quand on regarde 70 ans en arrière, lorsque la France et l'Europe, ruinées par la guerre, mettait en place le système le plus protecteur que l'humanité avait jamais connu. La politique d'austérité appliquée aujourd'hui ne se justifie pas économiquement au regard de la richesse produite par notre pays.
La richesse produite en 2015 est d'une importance sans commune mesure avec elle produite en 1945 lors de la mise en place de la sécurité sociale. Les moyens manquants ont été transférés sur la reversion des dividendes pour rentabiliser le capital.
Cette politique est sous-tendue par des choix idéologiques liés à la casse de notre système de solidarité. La diminution et la rationalisation de l'offre de soins réduit chaque jour un peu plus la place de l'humain. La rentabilité a pris le pas sur l'empathie. Or, c'est par l'attention qu'on porte à la prise en charge des plus vulnérables qu'on mesure le niveau d'une civilisation. Le nôtre régresse.
Parce que nous devons tous savoir qu'elle est mise à mal, et qu'elle peut disparaître sous la forme que nous lui connaissons aujourd'hui, Célébrons ses 70 ans et luttons pour qu'elle en vive encore davantage !

Le Syndicat CGT CPAM

STOP TAFTA

Le Grand Marché Transatlantique ne se fera pas

Journée d'action internationale contre les traités de libre échange

Samedi 17 octobre 2015 s'est déroulé un rassemblement à Digne les Bains en milieu de matinée

Les nombreux participants ont dénoncé des négociations en cours cachées, l'inexistante de communication gouvernementale, l'absence de débat public dans les médias. Si les peuples sont tenus à l'écart. Si les peuples sont tenus à l'écart, c'est bien parce que ceux qui nous dirigent craignent par dessus tout que les peuples soient informés. Ils savent qu'alors ils s'y opposeraient immédiatement en masse et les contraindraient à renoncer. Raison de plus pour que chacune et chacun de nous s'en mêle ! Des forces multiples – associatives, syndicales, politiques, citoyennes – se sont rassemblées pour empêcher la signature de ce traité dont l'objectif est d'ouvrir en force et de déréguler les marchés de part et d'autre de l'Atlantique.

Il s'agira par exemple de supprimer les "barrières réglementaires", c'est à dire les normes sociales et réglementations écologiques les plus précieuses dont nous disposons : droits des travailleurs, règles de sécurité sanitaire des aliments, réglementations sur l'usage de substances toxiques, législation sur la protection des données numériques et même les nouvelles garanties bancaires mises en place pour éviter que la crise financière de 2008 ne se reproduise. Il s'agit aussi de créer de nouveaux marchés en ouvrant les services publics à la concurrence, livrant des secteurs-clés (santé, éducation...) aux appétits du privé.

Stage "Accueil syndical et juridique" des 14, 15 et 16 septembre

Le stage de 3 jours "Accueil Syndical et Juridique" qui s'est déroulé à l'UL de Château Arnoux du 14 au 16 septembre 2015 a satisfait les 11 camarades qui y ont participé.

En effet, durant ces 3 jours, bon nombre d'approches sur l'accueil de salariés y ont été abordées. Entre les orientations de la CGT sur ce thème, l'écoute empathique, le contrat de travail avec la hiérarchie des normes, toutes les différentes ruptures de contrat de travail, l'entretien préalable, une approche, bien que trop courte, mais très complète de la Prud'homie, le tout sans jamais perdre de vue l'évidente dimension collective de ce que peuvent être les problèmes individuels de ces salariés.

Cette initiative de formation sera proposée dans le futur à toutes les personnes de nos UL ou responsables de syndicats qui reçoivent des salariés du privé.

Rappels importants et à diffuser :
Le prochain stage de niveau 2/2 est toujours d'actualité à Château Arnoux du 2 au 6 novembre 2015, ainsi que le stage de niveau 1 à Digne du 23 au 27 novembre 2015.

Patrick Loriou

- Sauvons la MJC de Saint-Auban -

Fondée il y a près de 50 ans, la MJC de Saint-Auban, dans les Alpes-de-Haute-Provence, a joué un rôle de premier plan en tant qu'acteur de l'éducation populaire. Des groupes de musique y sont nés, des jeunes y ont découvert le théâtre, la danse ou les arts plastiques, ont expérimenté la richesse du collectif.

Lieu ouvert à tous, propice au brassage intergénérationnel et à l'émancipation, la MJC a vu il y a quelques années son espace rétréci par l'installation, dans ses locaux, de services municipaux. Elle a continué à assumer son rôle : accueil des 14-17 ans ; pratiques artistiques à des tarifs accessibles ; accompagnement scolaire encourageant l'autogestion des jeunes ; débats et spectacles ; impulsion de projets inter-associatifs autour la mixité culturelle…

Aujourd'hui, l'existence de la MJC est menacée par une asphyxie des subventions publiques. Dans l'état actuel des choses, l'association est dans l'incapacité de poursuivre ses activités.

La MJC de Saint-Auban doit continuer d'exister, et nous demandons à nos élus de lui allouer les moyens dont elle a besoin.

Une politique gouvernementale néfaste à l'emploi, aux salaires et à la protection sociale

Rassemblements du 8 octobre 2015 à Digne et Manosque

Des rassemblements ont eu lieu à Manosque et à Digne devant les permanences des députés et Sénateur. Les interventions ont dénoncé la crise structurelle du capital. Un appel a été lancé en direction des salariés, chômeurs, étudiants, lycéens et retraités afin de s'inscrire dans cette rébellion citoyenne.

Les mobilisations organisées ce 8 octobre dans le département, comme partout en France, ont voulu faire entendre la nécessité de créer les emplois nécessaires dans le privé comme dans le public, d'améliorer le pouvoir d'achat ce qui passe notamment par l'augmentation des salaires et des pensions, de réaliser l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, d'améliorer les conditions de travail, de réduire le temps de travail, de conforter la protection sociale et de protéger socialement les jeunes notamment en leur garantissant un droit à l'autonomie.

Si depuis trois ans le fossé ne fait que se creuser entre la politique de gouvernement et la CGT, c'est que cette politique ne va pas dans le sens de l'emploi, des salaires...mais également du dialogue social.

... mais également au dialogue social

Jaurès et la violence ouvrière

***** Chambre des députés, séance du 19 juin 1906 – Jean Jaurès *****

« Oui, monsieur le ministre ; la violence, c'est chose grossière, palpable, saisissable chez les ouvriers : un geste de menace, il est vu, il est noté. Un acte de brutalité, il est vu, il est retenu. Une démarche d'intimidation est saisie, constatée, traînée devant les juges.

Le propre de l'action ouvrière dans ce conflit, lorsqu'elle s'exagère, lorsqu'elle s'exaspère, c'est de procéder, en effet, par la brutalité visible et saisissable des actes.

Ah ! Le patronat n'a pas besoin, lui, pour exercer une action violente, de gestes désordonnés et de paroles tumultueuses ! Quelques hommes se rassemblent, à huis clos, dans la sécurité, dans l'intimité d'un conseil d'administration, et à quelques-uns, sans violence, sans gestes désordonnés, sans éclats de voix, comme des diplomates causant autour du tapis vert, ils décident que le salaire raisonnable sera refusé aux ouvriers ; ils décident que les ouvriers qui continuent la lutte seront exclus, seront chassés, seront désignés par des marques imperceptibles, mais connues des autres patrons, à l'universelle vindicte patronale. [...] Ainsi, tandis que l'acte de violence de l'ouvrier apparaît toujours, est toujours défini, toujours aisément frappé, la responsabilité profonde et meurtrière des grands patrons, des grands capitalistes, elle se dérobe, elle s'évanouit dans une sorte d'obscurité.

Un grand moment sur Canal + à ne pas manquer : Intervention de Xavier Mathieu contre le lynchage médiatique des salariés d'Air France : "On est des ouvriers et les gens en général, on est comme le labrador. Le labrador c'est le plus gentil des chiens du monde jusqu'au jour où vous touchez ou à sa maison ou à ses petits, et là il vous mord ! ... Et vous [les médias] vous êtes en train de demander d'abattre le labrador ! "

Pour voir la vidéo : CLIQUEZ ICI

LOI SANTÉ LA CASSE CONTINUE !

Permettre à l'ensemble de la population un accès à des soins de qualité, de proximité, c'est possible et ça doit être une priorité nationale !

La rentrée a été l'occasion de lancer de nombreuses initiatives pour sensibiliser, les salariés de la santé, ceux des autres professions et les citoyens plus généralement, aux conséquences dramatiques que va engendrée la future Loi Santé, tout en mettant la pression sur les pouvoirs publics.

Le 1er septembre à Château-Arnoux a été organisée une grande conférence débat avec la présence de Christophe Prudhomme, médecin urgentiste et membre de la direction fédérale CGT Santé.

Le 5 septembre à Saint-Auban, à l'occasion de la grande fête des 120 ans de la CGT, et de la présence de Philippe Martinez, un débat sur la santé et l'accès aux soins dans le 04 a été organisé dans l'après-midi.

Le 14 septembre, une journée d'étude régionale s'est déroulée sur la santé en PACA le matin et sur les propositions CGT l'après-midi.

Le 16 septembre, une délégation a rencontré le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé (ARS) PACA pour dénoncer cette politique inacceptable : les inégalités d'accès aux soins ne cessent de s'accentuer, la part des français renonçant aux soins progresse, rien n'est fait pour empêcher les déserts médicaux, et loin d'améliorer la situation, la loi santé en cours va aggraver de nombreuses problématiques.

Des initiatives et rassemblements se sont déroulés les 1er et 8 octobre. Des lettres ouvertes ont également été remises aux Députés et Sénateur du département.

FAIRE DES ECONOMIES … TOUJOURS ET ENCORE

Aux injonctions définies par le pacte de responsabilité, Michel Sapin ministre des finances annonce une baisse sans précédent des dépenses en matière de santé pour les 3 années à venir.

TRADUCTION :

- Accélération des suppressions d'emplois : + de 22000 pour l'année 2015,
- Salaires bloqués,
- Précarisation à outrance,
- Dégradation des conditions de travail,
- Accords RTT remis en cause avec à la clef passage aux 12h00 généralisé,
- Dénonciation des conventions collectives dans le privé,
- Accélération des fusions restructurations avec, toujours dans le privé associatif, l'instauration généralisée de groupements d'employeurs véritables structures de prêt de main d'œuvre,
- Suppressions des moyens accordés à la formation continue freinant fortement toute évolution

La mise en place de Groupements Hospitaliers de Territoires

Les Hôpitaux auront l'obligation de se regrouper au sein d'un territoire défini par l'Agence Régionale de Santé et devront ainsi se répartir l'activité dans le cadre d'un projet médical commun. Les fusions et restructurations vont s'intensifier.

Les conséquences seront la fermeture de nombreux services actuels: maternité, chirurgie, pédiatrie, urgences … mais également la transformation d'un grand nombre de centres hospitaliers actuels en Hôpitaux de soins de suite ou de gériatrie qui eux même deviendront des EHPAD perdant ainsi un nombre d'emplois soignants considérables.

La solution ne serait-elle pas d'envisager une répartition des richesses autrement ?

TOUCHE PAS À MA SANTÉ

Les Unions départementales
CGT 04 / 05
Vous invitent

Le jeudi 5 novembre 2015
De 17h00 à 20h30
Salle de l'Alcazar à Sisteron
Suivi d'un moment convivial

A participer à un débat public sur l'avenir des transports
et du ferroviaire autour de deux tables rondes :

- **Les transports aujourd'hui dans les Alpes du Sud**

(collectif, marchandise, routiers et ferroviaires).

- **Quels transports pour demain ?**

Soirée Châtaignes à l'initiative
de l'Union départementale CGT 04
et de l'Union locale CGT de Forcalquier

Le VENDREDI 6 Novembre 2015
À partir de 18 h 30
Salle des Fêtes
de St Etienne les Orgues

Pour réserver appeler
le 06 86 38 76 75
ou l'Union Départementale CGT

Sortie en salles de cinéma, le mercredi 14 octobre, de **C'est quoi ce travail ?**, le nouveau film de Luc Joulé et Sébastien Jousse, qui prolonge, après Cheminots, leur exploration cinématographique de la question du travail.

C'est quoi ce travail ? suit la rencontre d'un artiste, Nicolas Frize, et de salariés d'une usine du groupe PSA. Il questionne la dimension vivante du travail et l'impérieuse nécessité, que l'on soit compositeur de musique ou ouvrier dans la production industrielle, de pouvoir y engager une « part de soi ».

« C'EST QUOI CE TRAVAIL ? »

Pour visionner
la bande-annonce :

Cliquez ici

Sorti d' "Alphabet" d' Erwin Wagenhofer
Sur notre modèle standardisé d'éducation

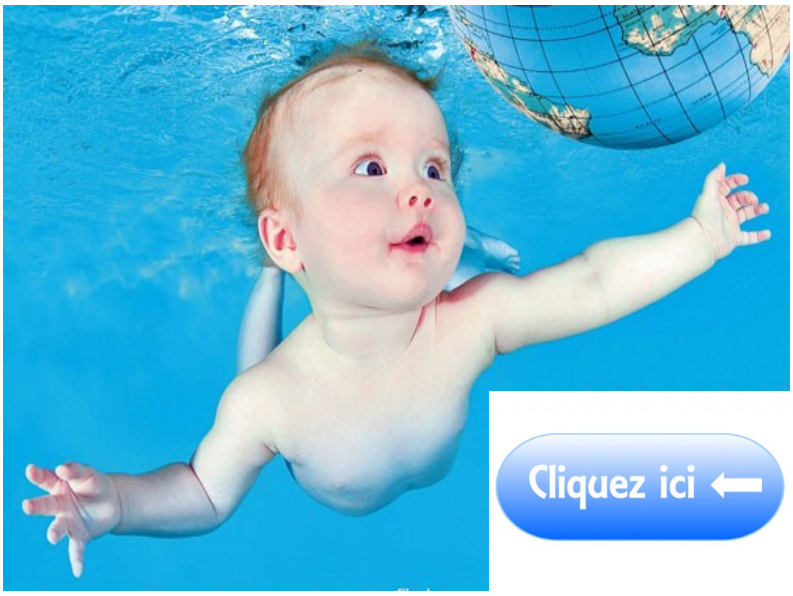

Pour visionner la bande –annonce

Après We Feed the World (2005), consacré à la crise alimentaire, et Let's Make Money (2008), focalisé sur la crise financière, le temps est venu pour le documentariste Erwin Wagenhofer de clore ce qu'il appelle « la Trilogie de l'épuisement », tableau en trois parties d'une société occidentale vidée de ses forces vives et prisonnière d'une pensée économique désuète et mortifère. Avec Alphabet, c'est plus précisément à la crise de l'éducation qu'il s'intéresse.

En effet, après avoir pourfendu avec brio l'économie néolibérale et l'industrie agroalimentaire, Wagenhofer s'attaque dans Alphabet au système scolaire dominant, fondé sur la performance et sur la compétitivité. Il rencontre des chercheurs et des personnalités, dont la plupart s'opposent, comme lui, à l'éducation coercitive.

Le 14 novembre 2015
16 h à MANOSQUE

La légende noire du soldat 0

- **16h, petite salle Jean le Bleu : Conférence de Claude Chanteloube,** historien spécialiste du XVème corps,
- **17h30, théâtre Jean le Bleu (entrée 10 € *) : Représentation théâtrale par le centre dramatique occitan**
- **20h, Débat** animé par André Neyton (auteur et metteur en scène) et Claude Chanteloube (historien).

** Vente directe de billets : Offices de tourisme de Manosque et de Forcalquier*
Ou réservation par téléphone : 04 92 72 17 10

Assemblée Citoyenne du Bassin Manosquin

1ère Conférence de la Coordination Syndicale Départementale CGT 04 des services publics

Pour se mettre en conformité avec les statuts fédéraux, le 23 septembre s'est déroulée la première conférence départementale des territoriaux CGT 04. En effet, conformément à l'assemblée générale du 12 mars dernier, s'opère une modification des statuts transformant l'USD (Union Syndicale Départementale) FPT en CSD (Conférence Syndicale Départementale) FPT.

Baptiste Talbot, Secrétaire Général de la Fédération des Services Publics était présent et a pris part aux débats à de nombreuses reprises.

Il a été rappelé que le département des Alpes de Haute Provence est un des plus grands de France en superficie mais un des plus petits par le nombre d'habitants.

Un état des lieux a été réalisé sur chaque base syndicale des territoriaux dans le 04 en mettant en lumière les points faibles et les points forts. Depuis la campagne et les élections du 4 décembre 2014, de nombreux syndiqués et militants ont rejoint la CGT.

Une nouvelle dynamique s'est mise en œuvre induisant la mise en place de formations pour les élus et mandatés, une évolution dans l'organisation et les méthodes de travail relatives à l'activité syndicale.

Il a été rappelé l'implication de la grande famille CGT 04 lors de la préparation des élections professionnelles (UD, UL, professions, retraités...).Un travail de fourmi a été réalisé pour la réalisation des listes CGT. L'effort de visiter toutes les communes a payé. Les résultats parlent d'eux-mêmes. **La CGT a conforté sa première place dans le département.**

Une nouvelle répartition des heures syndicales a été réalisée lors de l'AG départementale du 12 mars. Un point régulier sera réalisé sur leur utilisation. Il a également été question de la création de bases ou élargissement des bases existantes, de la recherche de nouveaux locaux et de l'achat d'un photocopieur. Un ordinateur a été acheté également.

Le nombre d'adhérents a progressé de 25% entre 2012 et 2015.
A partir de 2016, chaque base devra encaisser les cotisations et reverser à Cogétise.
La CSD ne recevra que les cotisations des isolés.

Il a été proposé une mutualisation : 0,50 centimes sur chaque cotisation de chaque syndiqué mensuelle pour la CSD. Après vote, la proposition a été acceptée.

Il a été proposé de modifier le taux du remboursement kilométrique pour le faire passer de 0,50 à 0,35. La proposition a été rejetée : donc, on reste à 0,50 centimes du kilomètre.

Il a été proposé une participation de 5 euros sur le prix du repas dans le cadre des réunions de la CSD.
La proposition a été acceptée.

Il est proposé de provisionner 2500 euros par an ainsi que la création d'un compte épargne pour placer les provisions. 2000 euros par an pour les futures campagnes électorales et 500 euros par an pour l'investissement futur. La proposition a été acceptée.

A aussi été adoptée une aide financière de 500 euros pour toutes les nouvelles structures crées, dans la limité de 1000 euros en fonction des achats (mobilier, ordinateur…). Au-delà de 1000 euros, il faudra l'avis de tous et un vote.
Bien entendu, cela ne dispense pas du travail de récupération des subventions et matériel auprès des mairies.
Il est proposé que la CSD prenne en charge un abonnement NVO pour les nouveaux adhérents de 3 mois. La proposition est acceptée.

L'après-midi, il a été proposé des nouveaux statuts. Après débat, certains points ont été modifiés.
Et enfin, des débats ont eu lieu afin de constituer des collectifs de travail.